



GUIDE PRÉPARATOIRE EN VUE DES ENTREVUES DE LA LIGUE DES CADETS DE L'AIR 2007-2008

**Trophée du président
Bourse de pilotage planeur
Bourse de pilotage motorisé
Cours de leadership avancé
Cours de techniques avancées – Contrôle d'un aéroport**

Ce document a été préparé par

IC Mathieu Charron



ESCADRON 953 SAINT-HYACINTHE

Manège militaire de St-Hyacinthe
2155, boulevard Laframboise
Saint-Hyacinthe, Québec
CANADA, J2S 4X5

Téléphone : 450-261-0514

Site Internet : <http://www.cadets.net/est/953aviation>

Version du 30 janvier 2008



Défense nationale
National Defence

WWW.CADETS.CA

Canada

TABLE DES MATIÈRES

Avant propos

Répertoire militaire de l'Organisation des Cadets du Canada

Répertoire de la ligue des cadets de l'air – Canada

Répertoire de la Ligue des cadets de l'air – Québec & Vallée de l'Outaouais

Organigramme de la Ligue des cadets de l'air

Organisation de la Ligue des cadets de l'air – Instance nationale

Organisation de la Ligue des cadets de l'air – Instance provinciale

Organisation de la Ligue des cadets de l'air – Instance locale

Responsabilités Ligue versus FC

Énoncé de la mission de la Ligue des cadets de l'air

Historique de la Ligue des cadets de l'air

Les débuts 1940

L'après-guerre (1946-1968)

Les années suivants l'unification

Les ailes des cadets de l'air

Un peu de politique

Exemples de questions posées en entrevue

Partis politiques et chefs

Dates charnières de l'histoire du Canada

Les premiers ministres du Canada

Le Jour J

Documents utiles

Médiagraphie

Répertoire militaire de l'Organisation des Cadets de l'Air



► **Reine :**

Son Excellence, la Reine Élisabeth II

► **Gouverneure Générale du Canada et commandante en chef des FC :**

Son Excellence la Très Honorable Michaëlle Jean, CC, CMM, CD,

► **Premier ministre du Canada :**

Le Très Honorable Stephen Harper

► **Ministre de la Défense nationale :**

L'Honorable Peter Gordon MacKay

► **Commandement en chef des FC :**

Lt-Général M.J. Dumais, CMM, CD
Commodore David P. Gagliardi, CD
Brigadier-Général J.P.P.J. Lacroix, CSM, CD

Cmdt
Cmdt/A
Chef d'état-major

► **ADJUC du commandement en chef des FC :**

ADJUC E. Christensen, MMM, CD

► **Directeur du programme des cadets**

Colonel RJA Perron, CD

► **Commandant de l'Unité régionale de Soutien aux Cadets (Est)**

Lcol Mario Albert, CD

► **Chef d'état-major de l'Unité régionale de Soutien aux Cadets (Est)**

Lcol Pierre Labelle , MAP, MA, BA

► **Zones d'activités cadets**

En mars 2006, lors de son forum, le commandant de l'URSC Est approuvait un nouveau mode de fonctionnement pour l'ensemble de son unité. Le but de ce mode de fonctionnement est de rencontrer la vision exprimée par le Vice-chef d'état-major de la Défense (VCEMD). Cette vision consiste à ce qu'un organisme comme l'URSC Est soit pertinent, fiable et proactif et offre des programmes enviables de développement des jeunes en vue de les préparer à devenir les dirigeants de demain, grâce à un éventail d'activités amusantes, stimulantes, bien organisées et sécuritaires.

Le mode de fonctionnement permettra de rencontrer les objectifs du commandant de l'URSC Est déjà énoncés dans son [message du 15 septembre 2006](#) ;

1. une approche adaptée à l'environnement propre à chaque CC,
2. orienter nos efforts pour permettre aux CC d'avoir du plaisir,
3. réduire et simplifier les exigences bureaucratiques reliées à la gestion du Programme des cadets, et
4. vaincre les obstacles à la rétention des cadets et du personnel CIC.

La pierre angulaire du mode de fonctionnement est le regroupement des CC par zone d'activités de cadets (ZAC). Ces zones permettront d'adapter la gestion des activités et des ressources en fonction de l'environnement propre à chaque CC et selon sa région géographique.

La formation des ZAC permettra une meilleure connectivité des CC au sein de leur communauté dans le but d'améliorer la compréhension, l'implication et le soutien de la population envers le Programme des cadets.

Finalement, chaque ZAC aura une équipe conjointe composée d'un O CIC et d'un représentant des ligues qui aura comme mandat d'améliorer la compréhension, l'implication et le soutien de la population au profit des CC de cette zone.

Pour plus d'informations sur les ZAC : http://www.cadets.net/est/support/coordsvc/introzac_f.asp

CONNAÎTRE L'ORGANIGRAMME LOCAL

Répertoire de la Ligue des cadets de l'air – Canada 2007-2008



► **Chef Commodore honoraire**

Son Altesse Royale Le Prince Philip
Duc d'Édimbourg, KG, KT, BBE, PC, CD

► **Présidente d'Honneur**

Son Excellence la Très Honorable Michaëlle Jean, CC, CMM, CD,
Gouverneure générale du Canada

► **Membres honoraires à Vie**

Arthur Macdonald
Richard Logan
Donald Gladney

► **Comité exécutif**

Président: Michel Cataford
Président antérieur: Craig Hawkins
Premier vice-président: Jan Reidulff
Vice-président: Joe Johnson
Vice-président: Grant Fabes
Vice-président: Bob Robert

► **Conseil d'administration**

Bob Burchinshaw
Marlene Conway
Roger Dionne
Ken Higgins
Keith Mann
Maurice Murphy
William Paisley
Ralph Thistle
Tom White
Charles Verge

Répertoire du gouvernement du Québec 2007-2008



► **Lieutenant-Gouverneur**

Lieutenant-gouverneur Pierre
Duchesne

► **Premier ministre**

Jean Charest, PLQ

► **Ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport (MELS)**

Michelle Courchesne

► **Chef de l'opposition officielle**

Mario Dumont, ADQ

► **Chef du 2^e partie de l'opposition**

Pauline Marois, PQ

Répertoire de la Ligue des cadets de l'air (Québec/Vallée de l'Outaouais) – 2007-2008



▶ Patron d'Honneur :

Lieutenant-gouverneur Pierre Duchesne

▶ Président Honoraire:

André O. Dumas

▶ Coordonnateur régional de la montagne / rive-sud de Montréal

Raymond Aubin

▶ Conseil d'administration

Marc Lacroix, président

Carole Bédard, présidente ex-officio

François Provencher, secrétaire/trésorier

Michel Côté, vice-président Est

Frédéric Boisrond, administrateur

Michel Côté, administrateur

Roger Dionne, administrateur

Grant S. Fabes, administrateur

Liliane Gagnon, administrateur

Michel Hébert, administrateur

Michel Legault, administrateur

Lloyd MacIntyre, administrateur

Linda Patoine, administrateur

François Provencher, administrateur

Yvon Soucy, administrateur

▶ Conseil exécutif

Marc Lacroix, président

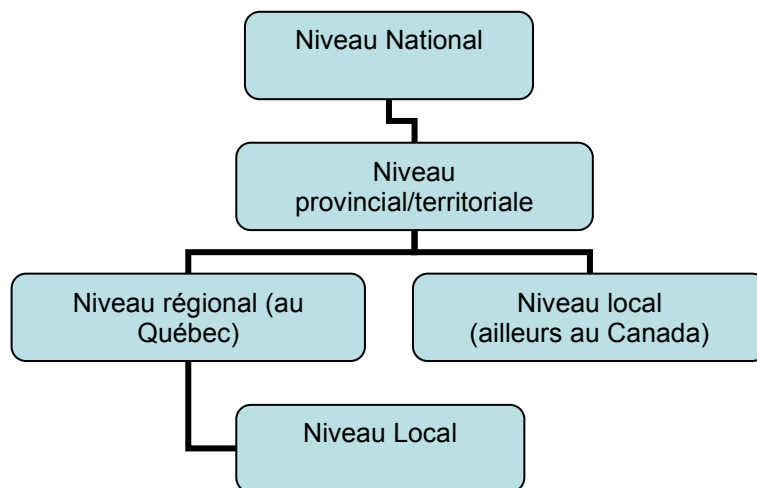
Carole Bédard, présidente ex-officio

François Provencher, secrétaire/trésorier

Michel Côté, vice-président Est

CONNAÎTRE L'ORGANIGRAMME LOCAL

Organigramme de la Ligue des Cadets de l'air



Organisation – Instance Nationale



- La Ligue est régie par un Conseil national d'administration qui comprend quinze Canadiennes et Canadiens de toutes les provinces et des deux territoires.
- Ce conseil se réunit annuellement pour choisir une présidente ou un président, des vice-présidentes ou vice-présidents et les membres du Comité exécutif, du Comité national des récompenses et titres honorifiques, du Comité national de financement, du Comité national des finances, du Comité national du vol, du Comité des politiques et procédures, du Comité du concours d'art oratoire et du Comité national des sélections
- En outre, il existe un Comité consultatif composé d'anciens présidents et présidentes de la Ligue.
- Le Conseil national d'administration maintient une permanence administrative à Ottawa sous la surveillance du directeur exécutif. Ce siège collabore étroitement avec le QGDN et assure à longueur d'année la supervision et l'administration de la Ligue des cadets de l'air et de ses nombreuses activités appuyant 444 escadrons.

Organisation – Instance Provinciale



- Il existe douze comités provinciaux, soit un par province, un pour la région du nord-ouest de l'Ontario et un autre pour le Yukon et les Territoires du Nord-Ouest.
- Ces comités se composent de la présidente ou du président de chaque comité de répondants local et de toute autre personne qui peut y être élue. On permet à des personnes éminentes et influentes de s'associer aux comités provinciaux en qualité de membres des conseils consultatifs. Les comités provinciaux se réunissent annuellement, élisent une présidente ou un président, une vice-présidente ou un vice-président et d'autres membres et engagent parfois des secrétaires et des administratrices ou administrateurs à plein temps.
- Dans un certain nombre de provinces, il y a en outre des comités régionaux relevant de la compétence du comité provincial.
- Les comités provinciaux supervisent les activités de toutes les unités des cadettes et cadets de l'air menées dans leur région respective et sont financés grâce à des souscriptions publiques et à l'appui des escadrons de leur ressort.

▶ Selon les bilans pour l'année qui s'est terminée le 31 août 1995, les douze comités ont recueilli plus de 1 948 000 \$ pour appuyer les 25 000 cadettes et cadets de l'air du Canada.

▶ De plus, les comités provinciaux de la Ligue des cadets de l'air sont les propriétaires de tous les planeurs et avions qu'ils mettent à la disposition des Forces canadiennes aux fins de l'entraînement au pilotage de planeur et des vols de familiarisation des cadettes et cadets de l'air. Les aéronefs ont une valeur de 2 825 000 \$, et les remorques, les treuils et les pièces portent la valeur totale du matériel à plus de trois millions de dollars.

Organisation – Instance Locale



► Les escadrons des cadets de l'air sont soutenus par diverses formes de volontariat, des contributions financières, des offres d'activités additionnelles pour les cadets et autres formes d'aide matérielle. Trois groupes bien distincts de gens peuvent offrir un soutien ou être affiliés à un escadron donné :

- des répondants;
- un comité de répondants;
- des contributeurs.

► Chaque escadron des cadets de l'air est doté d'un « répondant » ou d'un « comité de répondants » approuvé par la Ligue des cadets de l'air. Le répondant est souvent une unité d'une association ou d'un club philanthropique ou un regroupement de parents ou autres qui est formé expressément pour servir de patron à l'escadron. Le répondant doit partager les buts et objectifs de la Ligue et être prêt à appuyer l'escadron selon les besoins de la Ligue. Le répondant est responsable de créer et maintenir un comité de répondants.

► Le comité de répondants correspond à l'unité administrative de base au niveau local de la Ligue des cadets de l'air. Les comités de répondants sont souvent comparés à « l'épine dorsale du Mouvement des cadets de l'air », car un des secrets du succès d'un escadron des cadets de l'air est un comité de répondants bien organisé et efficace. Les membres du comité de répondants interagissent directement auprès des officiers du CIC, du personnel civil et des cadets de leur escadron. Le président du comité de répondants est habituellement membre d'une organisation de parrainage associée à l'escadron, mais d'autres membres extérieurs peuvent aussi être élus ou nommés au comité.

► Le comité de répondants d'un escadron des cadets de l'air est responsable de:

- (a) à recruter les personnes adéquates pour devenir des cadets de l'escadron;
- (b) de formuler des recommandations par l'entremise du comité provincial au commandant de la région en ce qui a trait à la nomination, l'avancement, la mutation ou la libération d'officiers CIC au sein de l'escadron;
- (c) d'aider à recruter des candidats adéquats comme officiers de remplacement et pour combler des postes d'instructeurs civils ou de bénévoles;
- (d) d'inviter les personnes adéquates à devenir membres du comité de répondants;
- (e) d'assurer une liaison avec les comités de répondants d'autres corps de cadets;
- (f) d'assurer la disponibilité de locaux adéquats pour l'entraînement, l'administration et le magasin de l'escadron lorsque de tels locaux ne sont pas fournis par les FC;
- (g) de fournir des outils pédagogiques et de l'équipement, y compris les instruments de musique, qui ne sont pas fournis par les FC;

- (h) de préparer les programmes récréatifs à l'intention des cadets;
- (i) d'assurer le transport lors d'exercices d'entraînement au niveau local, lorsqu'il n'est pas assuré par les FC;
- (j) de répondre aux besoins financiers et administratifs de l'escadron;
- (k) de donner son appui aux activités du comité provincial;
- (l) de participer au processus de demande à l'entraînement d'été des cadets; et
- (m) d'assurer toute autre installation ou aide pouvant faire l'objet d'une entente mutuelle entre le patron, le comité de répondants et les FC.

► Ce qui est important, c'est de parrainer l'escadron efficacement, peu importe l'organisation du comité. L'organisation doit être saine et respecter les exigences de la Ligue. Les comités de répondants génèrent plus de 6 500 000 \$ annuellement en dons et en levée de fonds afin de soutenir leur programme local des cadets de l'air. En plus du soutien qu'il reçoit de son comité de répondants, un escadron des cadets de l'air peut aussi être appuyé par d'autres organisations, groupes ou personnes. Ainsi, ces derniers sont officiellement reconnus comme les contributeurs à l'escadron. Un contributeur fournit habituellement une aide sous la forme de dons faits régulièrement à l'escadron, de récompenses aux cadets de l'escadron, de discussions auprès des cadets ou autres. L'affiliation du contributeur à l'escadron peut s'avérer très avantageux pour ce dernier.

Responsabilités Ligue versus FC



► **Ligue des cadets de l'air** : Entretenir les relations publiques avec la collectivité, de fournir l'équipement d'entraînement, le transport et les installations non-fournies par les FC, de soutenir un support financier adéquat et de superviser l'administration des comités de parrainages.

► **Forces Canadiennes** : Les FC gèrent tout ce qui est entraînement, approvisionnement et l'organisation des escadrons. Bref, l'uniforme, les transports, les installations de camps d'été, les officiers de revue, les instructeurs, les officiers du CIC, les livres de niveaux, etc.

Énoncé de Mission de la ligue des Cadets de l'air



- Promouvoir et favoriser, chez les jeunes gens, un intérêt pratique pour l'aéronautique et aider ceux et celles qui désirent poursuivre une carrière dans l'aviation.
- Agir comme porte-parole pour l'ensemble du Mouvement des cadets de l'air du Canada afin de sensibiliser la population canadienne aux réalisations et aux capacités du Mouvement et à l'habileté de ce dernier à atteindre ses objectifs.
- Conseiller et aider les Forces canadiennes dans l'élaboration et l'amélioration de programmes d'entraînement destinés aux cadets de l'air, répondre aux besoins en ressources humaines du Cadre des instructeurs de cadets et résoudre des problèmes relevant de la mise en oeuvre de politiques et de méthodes administratives.
- Étudier et formuler des propositions du/au ministère de la Défense nationale et autres départements ministériels qui visent à assurer un avenir prometteur au Mouvement des cadets de l'air et qui reflètent les objectifs socio-économiques du Canada.
- Participer à la planification à court et long terme des cadets de l'air en collaboration avec les Forces canadiennes et promouvoir une relation conviviale par le respect mutuel et la compréhension des rôles de chaque partenaire
- Favoriser les discussions et la résolution de tout problème qui puisse survenir au sein du Mouvement des cadets de l'air et s'efforcer continuellement de faire grandir et prospérer le Mouvement.

📌 Vision

La Ligue des cadets de l'air souhaite voir le Mouvement des cadets de l'air être reconnu comme l'organisation la plus influente, la plus innovatrice et la plus spécialisée de tous les mouvements de jeunesse au monde. Elle le conçoit également comme un mouvement proactif qui tente continuellement de répondre aux besoins changeants des jeunes gens et de l'environnement et de relever les défis imposés par les nouvelles réalités économiques.

📌 Valeurs

La Ligue des cadets de l'air du Canada favorise le développement, chez les jeunes gens, des valeurs suivantes : confiance en soi, discipline, leadership et aptitude physique.

📌 Philosophie

Les membres de la Ligue des cadets de l'air croient que l'entraînement doit être continuellement mis à jour et doté d'une structure progressive afin de tenir compte des attitudes changeantes des jeunes gens. La Ligue croit également qu'elle répond à un besoin social en offrant un programme éducatif qui n'est pas entièrement permissif et qui oblige les participants à respecter certaines normes d'habillement, de tenue et de conduite et à assumer l'entière responsabilité des gestes qu'ils posent.

De plus, la Ligue des cadets de l'air croit que chaque cadet de l'air devrait pouvoir se qualifier aux meilleures récompenses qu'offre le programme et qu'un cadet ne puisse obtenir de telles récompenses que s'il les mérite. Aucune récompense ou bourse offerte par les cadets de l'air ne peut être achetée; elle doit être méritée par le service assidu à l'escadron et le respect des normes établies.

Bien que les cadets de l'air ne soient pas tenus de déboursier des frais d'adhésion ou des cotisations pour être membres de leur escadron, il est attendu qu'ils participent aux activités de financement et de soutien établies par la Ligue, les commanditaires et l'effectif de l'escadron. Sans la participation des cadets, il est peu probable que le Mouvement des cadets de l'air puisse poursuivre ses activités. Par exemple, les cadets de l'air choisis pour les bourses de pilotage de planeurs et d'avions motorisés contribuent au Programme d'inspection structurelle et de réparations (PISR) sur les avions motorisés et les planeurs de la Ligue.

La Ligue des cadets de l'air prend pour acquis que les jeunes gens qui décident de se joindre aux cadets de l'air sont intéressés par l'aviation et souhaitent s'identifier à l'élément air des Forces canadiennes. L'intérêt envers les éléments mer et terre réside ailleurs. Dans le Mouvement des cadets de l'air, cette **motivation** pour l'élément air se reflète à tous les paliers de l'organisation - y compris au niveau des officiers et instructeurs de l'escadron, dont la plupart ont déjà été étroitement associés à une activité aérienne au sein des Forces canadiennes

La Ligue croit qu'il est important que les escadrons de cadets de l'air ainsi que les comités de répondants assurent une communication étroite avec l'élément air des Forces canadiennes dans la mesure du possible. Tous les efforts devraient être déployés afin de faire visiter et inspecter nos escadrons par des officiers compétents du domaine de l'aviation militaire.

Historique de la Ligue des Cadets de l'air



Pour bien comprendre pourquoi et comment la Ligue des cadets de l'air a été fondée, il faut remonter au tout début de la Seconde Guerre mondiale. La France était vaincue, les Pays-Bas envahis et la Grande-Bretagne étaient pilonnées par des bombardements aériens. Il fallait, d'abord et avant tout, des avions et encore des avions — et de jeunes gens bien entraînés à les piloter pour défendre la liberté.

🔵 Les Débuts 1940

C'est dans ce contexte historique qu'on vit naître au Canada ce concept d'un corps sélect d'adolescents qui allait consacrer leurs moments de loisir à se préparer pour le jour où ils iraient prendre leur place parmi les équipages aériens de l'Aviation royale du Canada. Même avant la création de la Ligue des cadets de l'air, on comptait déjà une unité de cadets de l'air à Vancouver et d'autres unités avaient été constituées à Montréal, Windsor, Penhold et ailleurs.

En 1940, le ministre de l'Aviation, l'honorable Power, qui se rendait bien compte du besoin impérieux de former des cadets de l'air, convoqua un groupe de civils éminents et les pria de bien vouloir constituer, à l'échelle nationale, un organisme bénévole chargé de parrainer ce mouvement en plein essor et de lui donner plus d'ampleur. Les résultats ne se firent pas attendre et on vit naître peu après cet organisme qui devait plus tard collaborer étroitement avec l'ARC. Et, comme les événements allaient le démontrer, cette collaboration fut à la base même des succès retentissants du Mouvement des cadets de l'air du Canada.

Le décret C.P. 6647 du 11 novembre 1940 autorisait la formation de la Ligue des cadets de l'air du Canada et énonçait les responsabilités de l'organisme civil de l'ARC. Le 9 avril 1941, la Ligue des cadets de l'air du Canada se voyait octroyer une charte fédérale qui la constituait en société sans but lucratif. Un bureau administratif fut établi à Ottawa, ce qui permit de lancer une campagne intensive de recrutement dans toutes les provinces.

Au début de 1941 était formé un comité national composé de personnes éminentes qui se réunirent pour la première fois à Ottawa le 2 juin de la même année. Une des premières mesures prises par les directeurs nationaux consista à nommer dans chacune des neuf provinces un président choisi parmi les personnes bien en vue dans la société. De leur côté, les présidents provinciaux formèrent leur propre comité dont les membres parcoururent leur province en tous sens, s'adressant aux personnes imbuës de civisme et recrutant sur les lieux des patrons pour les escadrons.

L'organisation des escadrons se poursuivit jusqu'à l'automne de 1941 et, à la fin de cette année, on pouvait compter 79 escadrons affiliés d'un bout à l'autre du pays.

En mai 1942, le nombre d'escadrons était passé à 135, et celui des cadets à 10 000; une année plus tard, les chiffres s'élevaient à 315 escadrons et à 23 000 cadets

À ses débuts, la Ligue jouait avant tout un rôle militaire, mais ses fondateurs songeaient aussi aux avantages à long terme qu'on pourrait tirer de la formation des cadets de l'air. Ils comprirent qu'en se consacrant volontairement à l'étude, les cadets approfondiraient leurs connaissances tout en se rendant plus utiles à la société et qu'en prenant part aux activités dirigées des escadrons, ils trouveraient des occasions de mettre en valeur ces qualités qui sont l'apanage de tout bon citoyen.

Ce fut le côté formateur de l'entraînement des cadets de l'air qui intéressa si fortement les dirigeants des mouvements de jeunes au pays. Des clubs philanthropiques, des éducateurs, des chambres de commerce et d'autres organismes offrirent leurs services à la Ligue, non seulement pour contribuer à l'effort de guerre, mais aussi pour aider les jeunes du pays à se mieux préparer à assumer leurs responsabilités de citoyens.

C'est en septembre 1944 que le mouvement atteignit le maximum de ses effectifs en temps de guerre, soit 374 escadrons, plus de 29 000 cadets, 1 750 officiers et instructeurs ainsi que 2 000 autres civils qui lui apportaient une aide financière et autre.

Il est regrettable que, durant les premières années, on n'ait pas tenu un compte rigoureux du nombre de cadets qui se sont engagés dans les unités de combat. On a tout de même pu établir qu'au cours d'une brève période pendant la guerre, plus de 3 000 cadets de l'air se sont enrôlés dans l'ARC et qu'une vingtaine d'entre eux furent par la suite décorés pour leur bravoure. Ce sont là des chiffres qui font honneur au mouvement des cadets et qui témoignent de façon tangible de la valeur de la formation des cadets de l'air.

L'Après-Guerre (1946 à 1968)

L'après-guerre vit diminuer, partout au Canada, l'intérêt qu'on portait à toutes les activités des cadets. De nombreux escadrons formés « pour la durée de la guerre » furent dissous et le mouvement se stabilisa avec des effectifs réduits ne comptant plus qu'environ 11 000 cadets répartis dans 155 escadrons.

L'histoire du Mouvement des cadets de l'air pendant la période de paix est peut-être encore plus impressionnante qu'elle ne l'a été pendant la guerre. Dès la fin de 1944, la Ligue s'apprêtait à s'adapter à l'époque de paix qui s'annonçait avec la même vigueur qu'elle avait déployée pour s'acquitter de ses responsabilités pendant la guerre. En 1945, la tâche la plus importante de la Ligue était de trouver un autre moyen de stimuler les cadets qui n'étaient plus inspirés par la perspective de pouvoir s'enrôler dans l'ARC. On trouva la solution en décernant diverses récompenses pour compétence exceptionnelle et pour loyauté envers l'escadron. Pour accroître sa popularité, la Ligue a introduit les camps d'été dispensés aux stations de l'ARC. En 1946, l'ARC dévoilait les cours de pilotage à bord d'aéronefs légers depuis les clubs

de vol civils. Les bourses pour ces cours étaient offertes aux cadets supérieurs, ce qui contribua à accroître l'importance du mouvement. Depuis ce temps, quelque 14 361 cadets de l'air (1997) ont terminé leur cours de pilotage, atteignant habituellement le niveau de pilote privé, et peuvent maintenant être fiers de se nommer pilotes. Cette formation est offerte aux cadets à peu de frais ou gratuitement à leurs familles. Les cadets de l'air aspirant à une bourse de pilotage font l'objet d'une sélection rigoureuse. Les candidats doivent être en bonne forme physique, âgés de 17 ans ou plus, et inscrits au niveau 4 de l'entraînement des cadets de l'air. De plus, ils sont soumis à un examen d'aptitude et à la procédure de sélection rigoureuse des Forces canadiennes et de la Ligue aux niveaux local, provincial et national.

Également en 1946, le gouvernement approuvait un effectif d'après-guerre de 15 000 cadets pour le Canada tout entier. Par la même occasion, la Ligue et l'ARC mettaient en vigueur un nouveau programme de temps de paix pour les cadets, lequel était axé sur une double formation en aéronautique et en civisme.

Au début de 1949, le mouvement s'étendait à la nouvelle province de Terre-Neuve où six escadrons actifs, appuyés par des comités civils dynamiques, étaient mis sur pied quelques semaines après l'entrée de cette province dans la Confédération. L'année suivante, le gouvernement reconnaissait la nécessité d'augmenter l'effectif maximal de la Ligue qui fut alors porté à 22 500 cadets.

Lors de son dixième anniversaire, en 1951, la Ligue pouvait se targuer d'avoir bien servi le Canada. Quelque 65 000 jeunes avaient porté l'uniforme des cadets de l'air et avaient pris part au programme de formation.

En 1961, la Ligue célébra le nouveau : plus de 150 000 cadets de l'air avaient été formés dans les escadrons qui totalisaient maintenant 332. Si tous les cadets qui avaient reçu la formation des cadets de l'air avaient pu défiler en même temps en colonne de route, la file se serait étendue sur une distance de 56 kilomètres.

Vu la forte demande à l'époque pour de nouvelles unités et le besoin d'assurer l'expansion progressive du mouvement, l'autorisation a été accordée en 1972 d'augmenter l'effectif progressivement pour atteindre 28 000 cadets de l'air aujourd'hui.

Les Années Suivant l'Unification (1968 à Aujourd'hui)

Le 1er février 1968, la Ligue des cadets de l'air perdait son associé initial, soit l'Aviation royale du Canada, et l'unification des armes lui valait une nouvelle association avec les Forces canadiennes.

En 1969, on créait au Quartier général de la Défense nationale la direction des cadets qui fut chargée d'établir des lignes de conduite et de coordonner les activités des trois mouvements de cadets. Ce bureau relève présentement de la Direction générale des Réserves et des cadets. Le contrôle journalier des activités des cadets de l'air est dévolu à six régions militaires affiliées aux commandements fonctionnels

des Forces canadiennes dont le commandant fonctionnel sert aussi à titre de commandant régional : Région de l'Atlantique - Commandement maritime; Région de l'Est - Force mobile (Québec); Région du Centre - Service de l'instruction des Forces canadiennes; Région des Prairies - Commandement aérien; Région du Pacifique - Forces maritimes du Pacifique et Région du Nord.

Les cadets de l'air ont connu deux changements importants au cours de cette période. Bien que des sections de cadettes sous la direction des escadrons existaient déjà depuis plusieurs années à titre non officiel, la participation de jeunes filles au programme des cadets de l'air fut approuvée par le Parlement le 30 juillet 1975. À l'heure actuelle (1998), les filles constituent environ 30 pour cent des effectifs des escadrons des cadets de l'air du Canada. Ensuite, avec l'arrivée de nouveaux uniformes pour les Forces canadiennes, les cadets de l'air ont adopté l'uniforme vert au cours des années 1970, puis sont revenus aux uniformes bleus au cours des années 1990.

Entre la fondation de la Ligue des cadets de l'air du Canada en avril 1941 et la fin des années 1990, près d'un million de jeunes Canadiens et Canadiennes ont bénéficié du programme de formation des cadets de l'air. Aujourd'hui, le nombre de personnes qui participent d'une façon ou d'une autre au Mouvement des cadets de l'air est évalué à quelque 50 000.

Les Ailes des Cadets de l'Air

Le défi que devaient relever les dirigeants des cadets de l'air des années 1960 était de ranimer le programme et de recruter une nouvelle génération de jeunes canadiens afin de l'investir de crédibilité.

Pendant les premières années d'existence de la Ligue des cadets de l'air, l'ARC était chargé d'un nombre impressionnant de bases réparties d'un bout à l'autre du pays, et ce n'est pas à cette époque les petits avions qui faisaient défaut, surtout ceux du type Expeditor ou Dakota qui se prêtaient bien pour fournir aux cadets de l'air des occasions de se familiariser avec le vol en avion. Toutefois, l'unification des trois armes entraîna la fermeture ou le fusionnement de nombreuses bases aériennes et, comme on avait de plus en plus tendance à utiliser de grands avions à long rayon d'action, la situation changea radicalement.

Vers le milieu des années soixante, il était devenu manifeste que les cadets de l'air n'avaient pas assez souvent l'occasion de vivre l'expérience enivrante que procure le vol en avion. Soucieuse de maintenir l'intérêt des cadets, la Ligue décida de « rendre les ailes aux cadets de l'air ».

À l'été de 1965, les membres de l'Ouest instituaient un programme de vol à voile expérimental en collaboration avec le camp d'été des cadets de l'air à Penhold (Alberta). Depuis ces humbles débuts, le vol à voile est devenu une des principales activités menées par l'organisation des cadets de l'air et, de nos jours, plus de 60

000 vols sont effectués annuellement et 320 cadets de l'air obtiennent chaque année leur brevet de pilote de planeur.

En 1967, la Ligue des cadets de l'air mettait sur pied un programme d'acquisition de planeurs en vue de se doter d'un parc de planeurs bien à elle dont elle se servirait non seulement durant les camps d'été, mais aussi pendant la saison de vol à voile du printemps et de l'automne.

Vers la fin de 1972, la Ligue s'est vu offrir la chance de faire l'achat, à prix très modique, d'appareils L-19 excédentaires mis au rancart par les Forces canadiennes, ce qui donna une impulsion formidable au programme de vol en avion et de vol à voile des cadets de l'air. Ces avions furent acquis par l'entremise de la Corporation de disposition des biens de la Couronne et ils continuent de jouer un rôle utile, à côté des autres appareils de la Ligue, dans ce qui est sans aucun doute le programme de vol à voile le plus important de toute la planète

Le programme de vol à voile est le fruit d'un partenariat entre les Forces canadiennes et la Ligue des cadets de l'air. Il est mené conformément aux modalités d'un protocole d'entente de cinq ans renouvelable. Vous trouverez le protocole d'entente actuellement en vigueur à la section 4 de ce guide.

L'objectif du programme de familiarisation au vol à voile est d'accorder à chaque cadet de l'air un vol de familiarisation au minimum par année. Les programmes de familiarisation au vol à voile se déroulent les fins de semaine entre les mois de mars et de juin et de septembre et novembre à plus de 60 sites au Canada, depuis des aéroports de Transports Canada à des pistes gazonnées approuvées. Au cours de l'été, les vols de familiarisation sont également offerts aux cadets de l'air subalternes qui suivent des cours aux centres d'entraînement d'été annexés aux écoles régionales de vol à voile des cadets de l'air.

En plus de participer à des vols aux sites de planeurs, les cadets de l'air subalternes ont aussi la possibilité de travailler comme personnel de piste et s'occupent de préparer les planeurs pour leur envolée et de les récupérer après leur atterrissage. La Ligue des cadets de l'air assure le soutien administratif et récréatif sur les sites de vol à voile pour diminuer la charge de travail de l'équipage de vol et des surveillants des escadrons.

Le cours d'une durée de six semaines donné à l'école régionale de vol à voile permet à 320 cadets de l'air d'obtenir leur brevet de pilote de planeur décerné par Transports Canada. Le processus de sélection des candidats est identique à celui du programme de bourses de vol à voile, excepté l'âge minimal du pilote de planeur qui passe à 16 ans. Le personnel de formation est composé d'officiers du CIC qui sont reconnus comme instructeurs de vol à voile ou comme pilotes de remorquage de planeurs. Trente-deux ans après la mise sur pied du programme, près de 10 000 cadets de l'air (9 920 en 1997) ont terminé le cours de pilotage de planeur avec succès

Le programme de pilotage de planeur des cadets de l'air compte sur les efforts de nombreux intervenants à tous les niveaux : la Direction des cadets et le Bureau national de l'air du QGDN, le siège national de la Ligue des cadets de l'air à Ottawa,

le CIC régional et le personnel d'état-major des cadets de l'air, sans oublier bien sûr les nombreux bénévoles de la Ligue des cadets de l'air dans toutes les provinces et sur tous les territoires.

Les données que nous fournissons régulièrement Transports Canada et l'Association canadienne des pilotes d'avion révèlent qu'un pilote privé sur cinq au Canada aujourd'hui est un ancien cadet de l'air et que 67 pour cent des pilotes professionnels et des pilotes de ligne en service aujourd'hui ont commencé avec les cadets de l'air. Aucune statistique n'est toutefois disponible sur le nombre de cadets de l'air s'étant inscrits aux Forces canadiennes. Il est estimé que 28 % du personnel des Forces aériennes affecté au vol, au travail technique et à l'administration aient reçu une formation quelconque au sein des cadets de l'air. Encore plus digne de mention est le fait que le taux d'échec parmi les anciens cadets de l'air qui ont choisi une carrière militaire est presque nul

Un peu de politique!



► La doctrine démocratique

Lors d'une élection, on choisit, par un vote des électeurs, une personne qui s'occupera des fonctions publiques, économiques et sociales. Cette personne est nommée par la majorité des votes et devient le représentant de la population. Donc, la population transfère son pouvoir au représentant par l'élection.

Pour ce qui est du droit de vote, ou le suffrage universel, le corps électoral est formé des gens en âge de voter, qui ont la citoyenneté du pays en question et qui ne sont pas privés de leurs droits civiques. Le droit de vote représente le droit de participer aux activités politiques. Il permet aux citoyens d'une population d'exprimer leur opinion sur les idées des candidats de l'élection.

La participation électorale est un calcul simple effectué dans le but de mesurer le niveau d'intérêt de la population en général face à la politique.

Au Canada, toutes les élections sont majoritaires uninominales à un tour. Concrètement, cela veut dire que le gagnant doit avoir la majorité des voix, mais pas nécessairement la majorité absolue (50% plus un). La population ne vote que pour une seule personne, soit un représentant, et c'est le parti qui a le plus de représentants élus qui forme le gouvernement. Enfin, l'électorat ne se présente qu'une fois aux urnes, peu importe le résultat du scrutin.

► Notre régime politique est la **monarchie constitutionnelle**, dans laquelle le souverain ne dispose pas de tous les pouvoirs. En fait, il partage le pouvoir avec une assemblée élue et les rôles de chacun sont établis par une constitution. Ainsi, le pouvoir ne réside pas seulement dans les mains du souverain, mais aussi dans les mains de ses conseillers. Ce régime politique est apparu en Angleterre et est encore aujourd'hui le régime en place, même s'il a changé un peu avec le temps.

▶ Les pouvoirs fédéraux et des provinces sont mentionnés à l'intérieur de la constitution canadienne.

Voilà les responsabilités de chacun :

Fédéral	Provincial
<ul style="list-style-type: none">✚ Défense nationale✚ Échanges et commerce✚ Système bancaire et monétaire✚ Le droit criminel✚ La citoyenneté✚ Les pêches✚ Les transports (aviation, navigation maritimes et chemins de fer)✚ Télécommunications✚ Énergie atomique✚ Les affaires autochtones	<ul style="list-style-type: none">✚ Éducation✚ Santé et services sociaux✚ Institutions municipales de la province en question✚ Gestion des ressources naturelles✚ Travaux publics✚ Droits civils et administration de la justice



▶ La constitution du Parlement Canadien

Le parlement canadien est divisé en trois catégories :

Chambre des communes	Le Sénat	Couronne britannique
<ul style="list-style-type: none"> ✚ Établi en 1867 ✚ Compte 308 sièges et une vingtaine de ministères ✚ Propose les projets de loi ✚ Gère le budget ✚ S'occupe des responsabilités mentionnés plus haut. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Les sénateurs sont nommés par le gouverneur général (qui sont proposés par le premier ministre) ✚ Restent en poste jusqu'à 75 ans. ✚ 105 sièges ✚ Les principales fonctions du sénat sont d'étudier les projets de loi, assister aux forums nationaux et peuvent enquêter sur la chambre des communes. 	<ul style="list-style-type: none"> ✚ Est représentée au Canada par la Gouverneure Générale. ✚ Rôle symbolique, formel, culturel et cérémonial. ✚ Autorise les projets de loi en leur apposant sa signature.



© 2013 Library of Parliament
© 2013 Bibliothèque du Parlement

Partis politiques et chefs



Au niveau fédéral

- **Parti conservateur du Canada**

Parti présentement au pouvoir (janvier 2006 à ce jour)
Chef : Stephen Harper
Parti de droite



- **Parti Libéral du Canada**

Parti composant l'opposition officielle de sa Majesté
Chef : Stéphanie Dion
Parti de centre droite



- **Nouveau parti démocratique (NPD)**

Chef : Jack Layton
Parti de gauche



- **Bloc Québécois**

Chef : Gilles Duceppe
Parti de centre gauche



Au niveau provincial (Québec)

- **Parti libéral du Québec**

Chef : Jean Charest
Parti présentement au pouvoir
Parti de centre droite



- **Action démocratique du Québec**

Chef : Mario Dumont
Parti de l'opposition officielle
Parti de droite



- **Parti Québécois**

Chef : Pauline Marois
Parti de centre-gauche



Dates charnières de l'Histoire du Canada



Régime Français

- 1534 : Découverte du Golfe du St-Laurent par Jacques Cartier
- 1608 : Fondation de la ville de Québec par Samuel de Champlain
- 1642 : Fondation de la ville de Montréal par Maisonneuve
- 1756 : Guerre de Sept ans affrontant l'Angleterre et la France
- 1763 : Fin de la Guerre de Sept ans. Rétrocession de la Nouvelle-France à l'Angleterre
Proclamation Royale – Traité de Paris

Régime Anglais

- 1774 : Acte of Quebec (reconnaissance des droits civils français et religion catholique)
- 1775 – 1783 : Guerre d'Indépendance dans les colonies Américaine
- 1783 : Les 13 colonies deviennent les Etats-Unis d'Amérique
- 1783 : Arrivée des loyalistes
- 1791 : Acte constitutionnelle (création du Haut- Canada et du Bas-Canada)
- 1837-1838 : Rébellion des Patriotes dans le Haut et le Bas Canada
- 1839 : Dépôt du Rapport sur les affaires de l'Amérique du Nord britannique
Rapport communément appelé Rapport Durham
Proposition d'une chambre d'assemblée commune et assimilation des
Canadiens français
- 1840 : Acte d'Union
- 1848 : Obtention du gouvernement responsable

Le Canada dans le concert des nations

- 1867 : Acte de l'Amérique du Nord Britannique (AANB) – Création du Dominion du Canada
- 1878 : Politique nationale de J.A. MacDonald pour coloniser l'Ouest et développer le
système de chemin de fer
- 1914 : Début de la Grande Guerre
- 1918 : Droit de vote aux femmes au niveau fédéral
- 1918 : Fin de la Grande Guerre et pandémie de grippe espagnole
- 1929 : Krach boursier et début de la Grande crise
- 1931 : Traité de Westminster permettant au Canada d'avoir sa propre politique extérieure
- 1939 : Début de la Seconde Guerre Mondiale
- 1944 : Débarquement de Normandie, où le Canada fait un effort sans précédent
- 1945 : Fin de la Seconde Guerre Mondiale
Début des 30 Glorieuses (jusque dans les années 1970)
Création de l'ONU – Remplace la SDN
Guerre froide entre les Etats-Unis et l'URSS – Le Canada en fera parti
- 1959 : Abandon du projet Arrow Avro CF-105 (Vendredi noir)
- 1960 : Révolution tranquille au Québec
- 1963 : Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme
- 1964 : Adoption de l'Unifolié comme drapeau national
- 1967 : Exposition universelle à Montréal
100^e anniversaire de la constitution canadienne
- 1970 : Crise d'Octobre au Québec - Loi sur les mesures de guerre (en temps de paix)
- 1976 : Jeux olympiques de Montréal
- 1975-1985 : Récession économique & Crise du pétrole en Alberta
- 1980 : Le O Canada devient l'hymne national officielle du Canada
- 1980-1995 : Crise constitutionnelle – Référendums sur la souveraineté du Québec
- 1982 : Rapatriement de la Constitution & Charte des droits et libertés
- 1987 : Accord du Lac Meech
- 1989 : Fusillade à Polytechnique de Montréal
- 1995 : Registre sur les armes à feu
- 2004 : Commission royale d'enquête sur le scandale des commandites

Les Premiers Ministres du Canada



PREMIER MINISTRE	PARTI	MANDAT
John A MacDonal	Conservateur	1867-1873
Alexander Mackenzie	Libéral	1873-1878
John A MacDonal	Conservateur	1878-1891
John J.C. Abbott	Conservateur	1891-1892
John Sparrow Thompson	Conservateur	1892-1894
Mackenzie Bowell	Conservateur	1894-1896
Charles Tupper	Conservateur	1896
Wilfrid Laurier	Libéral	1896-1911
Robert Laird Border	Conservateur	1911-1917
Robert Laird Border	Gouvernement d'Union	1917-1920
Arthur Meighen	Conservateur	1920-1921
William Lyon Mackenzie King	Libéral	1921-1926
Arthur Meighen	Conservateur	1926
William Lyon Mackenzie King	Libéral	1926-1930
Richard Bedford Bennett	Conservateur	1930-1935
William Lyon Mackenzie King	Libéral	1935-1948
Louis St-Laurent	Libéral	1948-1957
John George Diefenbaker	Conservateur	1957-1963
Peter Bowles Pearson	Libéral	1963-1968
Pierre Elliott Trudeau	Libéral	1968-1979
Charles Joseph Clark	Conservateur	1979-1980
Pierre Elliott Trudeau	Libéral	1980-1984
John Napier Turner	Libéral	1984
Martin Brian Mulroney	Conservateur	1984-1993
Avril Kim Campbell	Conservateur	1993
Jean Chrétien	Libéral	1993-2003
Paul Martin	Libéral	2003-2006
Stephen Harper	Conservateur	2006 ...

Exemples de questions posées en entrevue



- ▶ Connaissez-vous les dirigeants de la Ligue provinciale?
- ▶ Pourquoi toi plus qu'un autre?
- ▶ Qu'est-ce que ce prix/bourse/cours représente pour toi, ton escadron et ta communauté?
- ▶ Quelles sont tes ambitions futures?
- ▶ Nous avons vu ton curriculum vitae, mais nous voulons que tu te présentes de vive voix.
- ▶ Quelles sont tes plus grandes qualités? Et tes défauts?
- ▶ Qui est le premier ministre de l'Ontario?
- ▶ Que veut dire pour toi le partenariat entre la Défense Nationale et la Ligue des cadets de l'air?
- ▶ Pourquoi voulez-vous devenir pilote de planeur/motorisé?

Le Jour « J »



- ▶ Bien déjeuner
- ▶ S'assurer de porter la tenue C2 **sans autre décoration ou accessoire** (rubans et plaquette d'identification acceptée)
- ▶ Apporter suffisamment de crayons de rechange, une efface et une calculatrice pour les examens.
- ▶ Lors de l'entrevue, n'oubliez pas de vous présenter militairement en précisant :
 - Votre grade et nom
 - L'escadron d'appartenance
 - Le cours pour lequel vous postulez
 - La permission d'entrer
- ▶ Surtout, **RELAXEZ** et restez vous-même!
- ▶ Ne négligez rien. Mettez le nombre d'effort nécessaire, autant que le cours/échange/prix est important à vos yeux! **SOYEZ PRÊT À L'IMPRÉVISIBLE**

MÉDIAGRAPHIE



- ▶ Site Internet de la Défense Nationale :
<http://www.mdn.ca>
- ▶ Site Internet du directeur des nominations supérieures de la Défense Nationale :
http://www.forces.gc.ca/dsa/frgraph/home_f.asp
- ▶ Site Internet de la Ligue des Cadets de l'air du Canada
<http://www.aircadetleague.ca>
- ▶ Site Internet de la Ligue des Cadets de l'air – Québec et Vallée de l'Outaouais
<http://www.cadets-air.qc.ca>
- ▶ Site Internet de l'Unité Régionale de Soutien aux Cadets (Est)
<http://www.cadets.net/est/>
- ▶ Guide préparatoire en vue des entrevues de la ligue des cadets de l'air (Escadron 953) Édition janvier 2005, octobre 2005, janvier 2006, août 2006, septembre 2006 et janvier 2007
- ▶ CHARRON-CHARRON-DEGUIRE-HOUDE, Ivann-Mathieu-Maxime-Stéphanie, *Intervention sur l'importance du droit de vote, cours DIASH H-06*, Cégep de Saint-Hyacinthe, 2006.
- ▶ Charland, Jean-Pierre. *Une histoire du Canada contemporain de 1850 à nos jours*, 2007, Cap-Saint-Ignace, Les Éditions du Septentrion, 324 pages.